



Solidaires Unitaires Démocratique
SUD SANTÉ SOCIAUX INDRE ET LOIRE
18 rue de l'oiselet, La Camusière 37550 St Avertin
permanence le lundi de 9h à 17h tel 02 47 71 00 65
Tous les jours : Portable : 06 15 08 62 22
Mail: sudsantesociaux37@gmail.com
Site : <http://www.sudsantesociaux37.org>

Union
syndicale
Solidaires

Tours le 7 avril 2009

Les I.D.E. taxées à 75 euros !

Extrait du communiqué de presse du conseil de l'ordre des infirmiers

« Afin de garantir son indépendance, d'assurer ses missions et d'assumer son fonctionnement, une cotisation annuelle est fixée. **La cotisation est obligatoire pour tous les infirmiers et infirmières en exercice.**

Après une journée d'échange avec les 100 présidents de départements, et les 23 présidents de régions, le montant de la cotisation a été voté par les conseillers nationaux ordinaires. Il est fixé à 75 euros par an, en séance de ce jour... »

SUD a toujours été opposé à cet Ordre. **Payer pour travailler, NON !**
Il faut entrer dès à présent en résistance, et reprendre la bataille :

- **Refuser de s'inscrire, ne pas aller retirer le dossier d'inscription**
- **Refuser tout courrier de la Direction vous demandant de cotiser.**
- **Refuser tout courrier de la DDASS**
- **Contactez le syndicat SUD à la moindre pression**

NON à l'impôt sur le travail, NON à l'Ordre Infirmier
« La cotisation a été calculée au plus juste de ses objectifs »
précise le président de l'ordre dans son communiqué :
 $75\text{€} \times 480\,000 \text{ IDE} = 36\,000\,000 \text{ €} \dots$ pour quoi faire?

Les IDE n'ont pas à payer les frais de bouche, d'hébergement (et pas n'importe où !), ni les locaux (luxueux) ni les voyages en première classe....

Ces « soi-disant » élus de l'ordre (13% de votants) ne nous représentent pas!

C'est un ordre inutile: nous avons déjà une instance professionnelle le Haut Conseil des Professions Paramédicales qui regroupe toutes les professions et statue sur les règles, les formations et les diplômes.

C'est un ordre réactionnaire, qui va participer à la casse du statut collectif de la Fonction Publique Hospitalière, en étant à la solde du gouvernement, de sa politique et des futures ARS (Agence Régionale de Santé) issues de la loi Bachelot !

A aucun moment, dans leur communiqué, les tenants de l'ordre ne parlent des conditions de travail et des salaires des IDE...

C'est bien la preuve qu'ils ne connaissent pas nos métiers.... !

